Il s'est passé beaucoup de choses ces dernières semaines. En voici une synthèse :

Chères adhérentes, chers adhérents,

**VOIE LYONNAISE 12** 

## Par un communiqué de presse commun du 29 février, Les HCL et la Métropole de

Lyon ont annoncé avoir trouvé un accord pour aménager la Voie Lyonnaise 12 aux abords de l'Hôpital Edouard Herriot de la manière suivante : Sur la place d'Arsonval, un couloir spécifique en sens unique, tout autour de l'anneau,

- sera dédié aux véhicules d'urgence, aux bus et aux vélos. - Sur le carrefour Rockefeller / Viala, la Voie Lyonnaise sera décalée (en face de l'avenue
- Esquirol !) afin d'améliorer les conditions de visibilité des véhicules. Sur le cours Albert Thomas, un élargissement de la chaussée voiture/bus sera réalisé pour permettre à un véhicule de secours de pouvoir dépasser les autres véhicules en cas
- de congestion. Pour en prendre connaissance, c'est ICI Les HCL et la Métropole de Lyon s'accordent sur l'aménagement de la Voie lyon-

naise 12 aux abords de l'Hôpital Edouard Herriot.pdf

Mardi 18 mars dernier, de 7h30 à 9h, une vingtaine de membres de notre associa-

tion et du collectif des riverains de Essarts à Bron se sont mobilisés pour distribuer des tracts informant les automobilistes venant de Bron qui s'arrêtaient au feu du carrefour Pinel/Rockefeller du projet tracé actuel de VL12 et des itinéraires de reports envisagés dans Montchat, les Essarts et le quartier Mermoz. Nous avons été frappés par le fait que tous découvraient le projet de passage de deux à une voie sur l'avenue Roosevelt et de mise en sens unique de l'avenue Rockefeller, même les sociétés d'ambulances et de taxis!

tant des soins se sont montrées particulièrement inquiets, des soignants et artisans ont indiqué qu'ils chercheraient du travail en dehors de Lyon, les taxis affirment que la ville de Lyon est devenue impraticable, etc... Beaucoup viennent de loin et se rendent à Lyon pour des raisons professionnelles. Ils indiquent bien souvent qu'ils sont contraints de prendre leur véhicule car ils ne disposent pas de transports en commun à proximité de leur domicile et ne pas peuvent se garer aux portes de la Métropole, faute de parcs-relais et de solutions de report modal.

Le projet est accueilli très défavorablement. Les accompagnants de personnes nécessi-

Rockefeller est une nécessité pour de multiples raisons et que le passage de la VL12 par l'avenue Esquirol est une solution de consensus adaptée aux caractéristiques du secteur et aux besoins du plus grand nombre. Mais aussi dans l'idée qu'il est nécessaire d'équilibrer les investissements entre le développement des transports en commun et celui les autres modes doux. Le développement du vélo est essentiel, mais il n'est pas la seule alternative pour limiter la circulation des véhicules thermiques.

De quoi nous conforter dans notre idée que le maintien du double sens de l'avenue

Un article paru dans le Progrès du 19 mars (lien ICI), retrace très bien les réactions des



usagers des avenues Roosevelt et Rockefeller.



cyclable double-sens » est prolongé sur ce trottoir et les y conduit à tort. Pour sécuriser les piétons, commençons par supprimer ce marquage erroné et par informer les cyclistes, par le biais d'une signalisation adaptée : que c'est un trottoir réservé aux piétons, - qu'ils sont invités à circuler sur la piste cyclable du boulevard Pinel, puis l'avenue Esquirol déjà très cyclable et apaisée. Fabien BAGNON, Vice-Président de la Métropole en charge de la voirie et des

mobilités actives, a confirmé par un mail et un courrier du 1er mars sa volonté de maintenir le tracé de la VL12 sur l'avenue Rockefeller, en lieu et place de la voie

permettant d'entrer dans Lyon. Pour lire le courrier de Fabien BAGNON du 1er mars c'est ICI, et son mail d'accompagnement, c'est ICI.

Les Bureaux respectifs de J'aime Montchat, du Comité d'Intérêt Local et de l'association amicale du Parc Chaussagne n'ont pas été convaincus pas ses arguments et lui ont répondu, le 22 mars, par le biais d'un courrier commun que vous pouvez lire ICI

ne plus s'exprimer aux côtés de nos trois structures, il n'est pas signataire de ce courrier. La commission permanente du conseil de la Métropole devrait être amenée à

Il n'y aura pas de vote à proprement parler sur le projet de VL12 car, en plus de frac-

délibérer dans les prochaines semaines sur le bilan de la concertation qui s'est

achevée le 21 avril 2023. Le bilan sera ensuite rendu public.

PROJET DE BHNS destiné à relier la Part-Dieu aux Sept-Chemins

considérablement les commerçants de ce cours.

Vous pouvez y participer en vous inscrivant à cette adresse :

à la salle Richerand (Lyon 3).

0000

La Mairie du 3eme ayant expressément demandé au président du Conseil de Quartier de

tionner les 250 km de Voies Lyonnaises en tronçons de moins de 10 km pour s'affranchir d'enquête publique et d'étude d'impact environnemental, l'exécutif métropolitain a décidé de mettre en oeuvre, pour réaliser l'ensemble les Voies Lyonnaises sur plusieurs années, la technique des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) sur la base d'une délibération cadre adoptée en début de mandat.

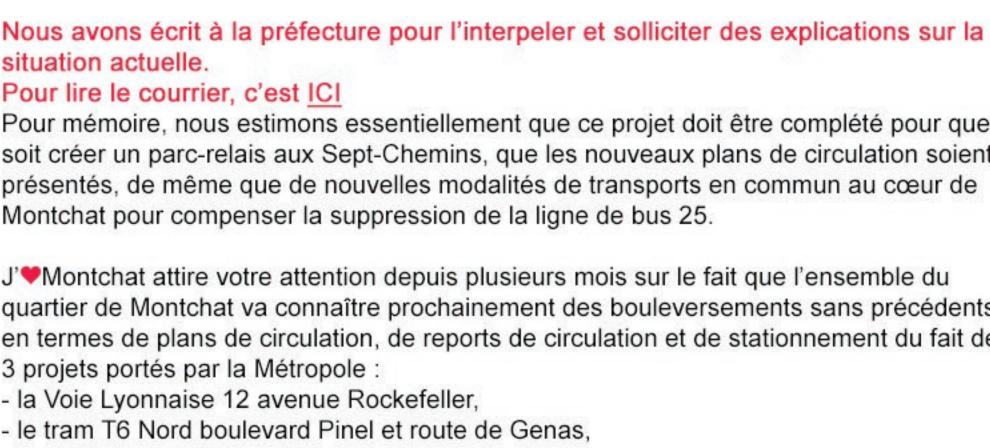
Alors que nous restons dans l'attente de l'arrêté préfectoral prononçant la déclaration

de la plateforme du BHNS se poursuivent tout le long de la route de Genas et de l'avenue Félix Faure. Ces travaux ont occasionné la mise en sens unique de l'avenue Félix Faure, mais aussi celle du tronçon de la route de Genas qui relie la place des Maisons-Neuves à la place Reconnaissance-Balzac, ce qui n'a pas manqué de générer d'importants bouchons. Par ailleurs, depuis, le cours Richard-Vitton subit une baisse de fréquentation, ce qui inquiète

SYTRAL MOBILITES organise un « forum info travaux » le jeudi 28 mars prochain à 17h

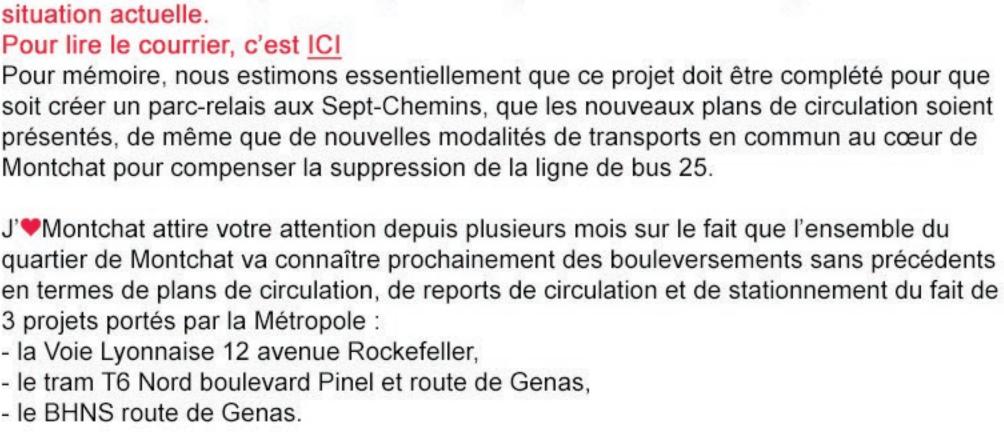
d'utilité publique du projet, nous constatons que les travaux préparatoires à la réalisation

https://destinations2026-sytral.fr/processes/bhns1/f/317/ INFO TRAVAUX



le BHNS route de Genas.

décisions.



Cours Richard-Vitton, la colère gronde chez les commerçants : «

lls ne savent pas ce que c'est de gagner sa vie »

impacteront son cœur, et pas forcément dans le bon sens. Nous souhaiterions que la Métropole et la Mairie du 3eme organisent une communication claire et globale sur les changements que vont générer la réalisation de ces projets, et,

## cotisation annuelle est fixé à 10 € par personne. Il est possible de régler par virement sur le site internet de l'association (onglet Qui sommes nous / Comment adhérer) ou par chèque à l'ordre de « Association J'aime Montchat ».

DERNIER RAPPEL POUR LE VERSEMENT DES COTISATIONS 2024

Montchatoisement.

Quand ils ont fait l'objet d'une information ou d'une concertation, ces projets ont été

merçants du quartier, mais aussi sur l'accès aux hôpitaux (secteurs Pinel et Grange

Blanche). Notre cadre de vie va être profondément chamboulé, en particulier pour les

surtout, tiennent compte de l'avis des habitants et commerçants avant de prendre des

Nous vous invitons à renouveler votre adhésion pour l'année 2024. Le montant de la

présentés de manière distincte. Or, il est très important d'avoir une vision globale des

incidences que vont générer leur articulation sur la vie des habitants et l'activité des com-

habitants des rues adjacentes à ces projets qui sont tous en lisière de Montchat mais qui

